

Appel à témoins et délit de fuite après un accident

Entre Lamaguère et Tachaires



Appel à témoins et délit de fuite après un accident

Nous lançons un appel à témoins suite à un délit de fuite survenu le mercredi 25 juin 2025, à 19h04 précises, sur la RD 40 à hauteur de Lamaguère, dans le sens Heréchou vers Tachaires.

Un petit camion benne blanc a percuté délibérément en le doublant un autre véhicule, une voiture légère de marque Fiat, l'expédiant dans le fossé avec de gros dégâts matériels et blessures légères aux occupants, avant de prendre la fuite sans s'arrêter. Le véhicule transportait dans sa benne une pelle, un râteau et un balai. Il portait une inscription noire sur la portière, probablement le nom ou logo d'une entreprise (type maçon, cantonnier ou paysagiste).

À 21h00, ce même véhicule a été aperçu circulant dans l'autre sens (de Tachaires vers Heréchou) à vive allure, avec une conduite dangereuse : tentatives de dépassement risquées, distance de sécurité non respectée.

Le conducteur était seul à bord. Il s'agirait d'un homme âgé entre 25 et 40 ans.

Résumé des faits :

- Date : mercredi 25 juin 2025
- Heure de l'accident : 19h04
- Lieu : RD 40, Lamaguère (32), entre Heréchou et Tachaires
- Deuxième passage signalé : vers 21h, même route, sens inverse
- Véhicule : petit camion benne blanc, inscription noire sur portière, outils visibles à l'arrière
- Conducteur : homme seul, entre 25 et 40 ans

Si vous avez vu ce véhicule, reconnu l'entreprise, ou si vous avez une dashcam ayant pu filmer la scène ou le passage du véhicule, merci de contacter la Gendarmerie de Mirande ou de transmettre toute information utile à l'adresse suivante : acc.lamaguere@gmail.com

Toute information, même partielle, peut s'avérer précieuse.